

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL D'ÉCOLE**

<b>ÉCOLE : Maternelle GARBEJAIRE</b>  Adresse : 126 avenue Georges POMPIDOU 06560 VALBONNE	<b>DATE : 18/10/2018</b>  <b>17H30 – 19H45</b>
---	--

**PARTICIPANTS :**

**Membres titulaires (Représentants des Parents Elus, Enseignants, Représentants de la collectivité)**

**Représentants municipaux :**

- Mme BRIGNATZ Aurélie, Responsable du Service Enseignement
- Mr DERONT-BOURDIN Gautier, Adjoint au maire responsable des Ecoles

**Enseignantes :**

- Mme BALLUAIS Marie-Pierre
- Mme CASAZZA DEMENGE Martine
- Mme DE ZERBI TACAÏLLE Laetitia (directrice)
- Mme FRANCES Natacha
- Mme LARDY Séverine
- Mme LAGET Véronique

**Parents d'élèves élus titulaires**

- Mme BRANCOURT Ophélie (LIPEG)
- Mme CHEVRINAIS Lauriane (LIPEG)
- Mme MILANESIO Serena (FCPE)

**Autres personnes présentes**

- Mme ROUSSEL Fabienne, responsable du périscolaire pour el groupe scolaire Garbejaire
- Mme LIZET Fabienne, ATSEM
- Mme CELINI-TOUBI Daisy, ATSEM
- Mr MARIN Ludovic, parent d'élève membre de la LIPEG

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des participants
- Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves
- Point sur l'organisation de l'école (effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire)
- Organisation de la sortie à 16h30
- Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école
- Exercices de sécurité
- Utilisation des locaux le mercredi
- Travaux
- Projet d'école 2016-2019 – Année 3
- Projets pédagogiques divers
- Sorties scolaires du premier trimestre
- Questions diverses

## **Visite rapide de l'école pour montrer aux parents d'élèves élus les travaux à réaliser**

**Approbation du PV du conseil d'école du 14 juin 2018 à l'unanimité par les membres présents ce jour.**

### **1. Présentation des participants :**

La réunion débute par un rapide tour de table de présentation des membres du conseil d'école.

### **2. Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves :**

Les élections des délégués des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018 de 7h45 à 11h45, suivies du dépouillement, de la rédaction du procès-verbal des élections et de sa transmission à l'Inspection Académique entre 12h00 et 13h30 en présence du bureau des élections.

Sur les 282 inscrits sur la liste électorale, 121 personnes ont voté, 13 bulletins étaient nuls ou blancs. 108 suffrages ont donc été exprimés, soit un taux de participation de 42,91%.

La liste FCPE a obtenu 3 sièges sur les 6 possibles, et la liste LIPEG a obtenu 3 sièges sur les 6 possibles

Les parents élus sont donc les suivants :

Titulaires :

- ISMAIS Malika (FCPE)
- MILANESIO Serena (FCPE)
- CORBIER Blandine (FCPE)
- CHEVRINAIS Lauriane (LIPEG)
- BRANCOURT Ophélie (LIPEG)
- PAYRI Carine (LIPEG)

Suppléants :

- MERMIN-CHARFA Imen (FCPE)
- ANDERSEN Katarynzyna (FCPE)
- GONIN Sébastien (FCPE)
- ABGRALL Chrystelle (LIPEG)
- MARIN Angélique (LIPEG)
- JOLY Jocya (LIPEG)

*PV des élections en annexe 1*

### **3. Organisation de l'école**

**(Effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire, APC) :**

#### **EFFECTIFS :**

Les effectifs de l'école à ce jour sont les suivants :

48 PS

55 MS

54 GS

Soit un total de 157 élèves

Les enseignantes ont choisi de créer 6 simples niveaux.

Le profil des classes est le suivant :

- deux classes de PS à 24 élèves
- une classe de MS à 27 élèves et une classe de MS à 28 élèves
- deux classes de GS à 27 élèves

L'arrivée d'une élève de GS et d'une élève de PS est prévue à la rentrée des vacances de Toussaint

#### **ELEVES A BESOINS PARTICULIERS :**

Une élève bénéficie de la présence d'une AVSI dans la classe de GS6. Un élève de la classe de MS4 est en attente d'une notification MDPH. Il bénéficie actuellement de l'aide de l'AVSI qui est mise 5h à disposition de l'école.

Six élèves de l'école sont porteurs d'un Projet d'Accueil Individualisé : une élève pour un double PAI asthme+allergie alimentaire, 2 pour de l'asthme, 1 pour des convulsions hyperthermiques, 2 pour une allergie alimentaire. Une famille a informé l'école mardi matin d'une allergie alimentaire, un rendez-vous avec le médecin leur a été proposé pour établir

le PAI dès le jour de la rentrée des vacances de Toussaint mais la famille l'a refusée car elle prolongera les vacances scolaires. L'école est dans l'attente d'une nouvelle disponibilité du médecin de la PMI.

### **EQUIPE ENSEIGNANTE ET ATSEM :**

La composition de l'équipe enseignante et des ATSEM est la suivante :

PS1	Natacha FRANCES Gwenaëlle LEBIHAN (vendredi)	Mme Fabienne LIZET
PS2	Véronique LAGET	Mme Malika MAY (Mme Alisson CHEMINAT est en congé maternité)
MS3	Martine CASAZZA DEMENGE	Mme Anaïs DUMAS Mme Faten HAMIDA (jeudi)
MS4	Séverine LARDY	Mme Daisy CELINI-TOUBI
GS5	Marie-Pierre BALLUAIS	Ingrid LEFEVRE
GS6	Laetitia DE ZERBI TACAILLE Céline GRAZIOLI (lundi)	Mme Stéphanie TEIXEIRA (Mme Bernadette MAZZINI a pris une disponibilité)

### **ORGANISATION PERISCOLAIRE**

Mme Fabienne ROUSSEL

Ce sont les ATSEM qui prennent en charge les enfants pendant le temps de cantine.

Les deux classes de PS mangent au premier service en cantine maternelle.

Les classes de MS mangent deux fois au premier service en cantine maternelle et deux fois par semaine au deuxième service en cantine maternelle.

Les deux classes de GS mangent deux fois au deuxième service en cantine maternelle et deux fois au premier service au self élémentaire. Cela leur permet de prendre leurs repères au self et d'être autonome dès le début du CP.

### **APC**

Pour ne pas perturber les services de cantine, les enfants sont pris en charge de la manière suivante :

- Le lundi de 11h30 à 12h : les GS6 (classe de Mme Tacaille et Mme Grazioli) et les MS3 (classe de Mme Casazza)
- Le jeudi de 11h30 à 12h : les GS5 (classe de Mme Balluais) et les MS4 (classe de Mme Lardy)

### **4.Organisation de la sortie à 16h30**

Rappels sur le cadre légal :

- les enseignants d'élémentaire n'ont pas à remettre en main propre les élèves à la sortie à 16h30
- les enseignants de maternelle doivent remettre en main propre les élèves à leur parent ou à une personne désignée par leur parent
- la directrice est responsable de l'organisation de la sortie
- les parents d'élèves ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'école : la sortie ne peut donc pas se faire dans la cour. Elle doit avoir lieu au portail.
- les horaires de sortie sont fixés par le règlement de l'école, par la mairie et par le DASEN et ne peuvent donc pas être modifiée par la directrice.

Toutes les enseignantes de maternelle ont choisi d'organiser la sortie par le portail vert face à la crèche car c'est le mode de sortie le plus sûr qui permet de contrôler le portail et de surveiller les enfants en attente avec les seuls 6 adultes disponibles à 16h30.

Il n'y a eu aucun problème de sécurité en maternelle depuis la rentrée mais en élémentaire des parents se sont plaints que leurs enfants sortaient seuls même si cela est parfaitement légal et même si le groupe scolaire a la chance de bénéficier d'un très grand parvis piéton.

Suite aux réclamations des parents d'élèves d'élémentaire, les enseignantes de l'école élémentaire ont choisi d'utiliser les deux portails blancs pour fluidifier la sortie à 16h30 et mieux vérifier qu'un enfant ne parte pas seul, même si elles n'ont pas d'obligation légale à le faire. La maternelle a essayé d'utiliser uniquement le portail vert, y compris les jours de pluie pour permettre à l'élémentaire de procéder ainsi. Le jeudi 11 octobre, premier jour de pluie, a mis en évidence l'impossibilité de le faire. L'école maternelle est donc revenue au système de changement de portail pour les jours de pluie. La sortie a eu lieu ainsi mardi 16 octobre. Cela s'est bien passé. Il faut juste rappeler aux parents de maternelle qu'ils doivent s'approcher du portail car les enseignants doivent remettre les enfants en main propre. Seuls quelques enfants d'élémentaire ont essayé de sortir par le portail maternelle.

### **Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école :**

Le règlement intérieur de l'école est rappelé aux membres du conseil d'école. Aucune modification n'est proposée car il avait déjà été modifié lors du conseil d'école de juin afin de préparer le retour aux 4 jours. Ce règlement précise bien que les entrées et les sorties se feront par le portail blanc les jours de pluie.

Le règlement est voté à l'unanimité des personnes représentées au conseil d'école, il est donc entériné pour l'année scolaire 2018-2019 lors de ce conseil. Il a déjà été diffusé aux familles dans les cahiers en début d'année.

*Règlement en annexe 2*

### **6. Exercices de sécurité**

Le DASEN a demandé que 7 exercices de sécurité soient réalisés au cours de l'année scolaire : trois évacuations, une mise à l'abri due à la présence d'un nuage toxique, une simulation de séisme, deux simulations d'intrusion ; une évacuation, une simulation d'intrusion et un exercice risques majeurs devant être effectués durant la première période scolaire (du 03/09/2018 au 20/10/2018).

#### **EVACUATION :**

Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 1<sup>er</sup> octobre en présence de deux policiers municipaux et du futur référent sécurité mairie. Il concernait l'ensemble du groupe scolaire. L'exercice s'est bien déroulé, les consignes du PPMS ont été respectées et aucune erreur n'est à déplorer. Quelques remarques consécutives à cet exercice ont été remontées par les 2 directrices.

#### **ALERTE INTRUSION :**

Un exercice alerte intrusion a eu lieu lundi 8 octobre 2018 en présence d'un gendarme et de deux policiers municipaux. Il concernait là encore l'ensemble du groupe scolaire. Pour la maternelle Garbejaire il s'est déroulé exactement de la même façon que les exercices de ce type simulés les années précédentes. Les élèves sont restés confinés dans leur classe avec leur enseignante et leur ATSEM. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont restés très calmes. Deux types de difficultés ont été remontées : le signal d'activation du processus n'est pas adapté, des rideaux et/ou des stores sont toujours manquants notamment sur certaines portes vitrées. La mairie a reçu la liste détaillée des éléments de sécurité manquants. Une étude de marché est en cours pour les rideaux, les films occultants et les stores. La mairie étudie également différents systèmes d'alerte.

#### **SIMULATION NUAGE TOXIQUE :**

Un exercice de simulation d'un confinement à cause d'un nuage de produit toxique a enfin été effectué le lundi 15 octobre 2018. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont restés confinés dans leur classe en continuant les activités habituelles selon les modalités précisées dans le PPMS de l'école.

### **7. Utilisation des classes le mercredi**

Actuellement les classes sont utilisées le mercredi matin par les ATSEM. Cela convient parfaitement car elles veillent au respect du rangement et du matériel des classes.

Les enseignantes sont inquiètes car il est possible que les classes soient bientôt aussi utilisées l'après-midi et sans la présence d'une ATSEM. La bibliothèque de l'école est déjà utilisée le mercredi après-midi et les enseignantes la retrouvent dérangée le jeudi. Les enseignantes préparent du matériel, des jeux pour les activités du jeudi qu'elles laissent en classe et elles ne disposent pas de meubles qui ferment à clé pour les stocker.

Mme Roussel sera vigilante et rappellera les règles d'utilisation des classes aux animateurs. Les enseignantes devront remonter rapidement tout problème rencontré.

### **8. TRAVAUX**

*Recensement des travaux en annexe 3*

Les enseignants et les parents d'élèves sont inquiets pour la sécurité des enfants et souhaitent que les travaux soient planifiés.

Les seuls travaux planifiés sont l'assainissement du réseau électrique pendant les vacances d'automne.

Il est malheureusement impossible de faire l'étanchéité avant les travaux d'électricité. Ces travaux seront très importants, très longs, très difficiles à planifier.

La détérioration des bâtiments est due à des oublis dans l'entretien annuel des bâtiments.

Face à l'inquiétude des parents d'élèves et des enseignants, M. DERONT BOURDIN suggère à la directrice d'inviter le directeur de service technique, M. Thierry PIERRE, au prochain conseil d'école. Il lui demande également de rédiger un courrier avec les deux associations de parents d'élèves qu'il transmettra au maire

Les parents se proposent d'aider pour les petits travaux. Ce sera rediscuté au prochain conseil d'école.

## **9. Projet d'école 2016-2019 - Année 3 :**

*Projet d'école en annexe 4 - Fiches actions en annexe 5*

Nous entrons dans la troisième année du projet d'école intitulé "Vivre et réussir ensemble tout en protégeant la planète »

Les actions qui seront menées cette année dans le cadre du projet d'école seront les suivantes :

- Des tabliers pour mieux vivre ensemble (poursuite d'une action de l'an dernier)
- Intervention du conservatoire : musique et mouvement d'Afrique
- Osons l'osier (poursuite des années précédentes)
- Programme PARLER

### **Projets pédagogiques divers**

#### **LIVREVAL**

Le livret de suivi des apprentissages électronique LIVREVAL a été expérimenté l'année dernière dans les classes de Mme Fintzel et Mme Tacaille, il est généralisé cette année à toutes les classes Les parents recevront un identifiant et un mot de passe pour pouvoir se connecter au serveur et consulter le carnet de suivi des apprentissages de leur enfant.

<https://livreval.fr/>

#### **Projet Musique « Musique et Mouvement d'Afrique »**

Ce projet a pour objectif principal de faire découvrir les rythmes et les chants africains à raison d'une séance de 30 minutes par semaine dans chaque classe. Cette découverte de la musique d'Afrique noire est un préambule à un travail en langage dans toutes les classes sur l'album « La sieste de Moussa » qui se fera en fin d'année scolaire. Les interventions de Nicolas Marfeuil ont débuté le 2 octobre et se poursuivront jusqu'au 08/02/2018. Elles ont lieu le mardi et le vendredi matin

#### **Projet de sensibilisation à la langue italienne :**

L'intervenant a trouvé un emploi à temps plein et ne peut plus intervenir à l'école. La mairie cherche un remplaçant. Ce n'est pas facile car l'initiation est basée sur une méthode spécifique pour laquelle il faut avoir suivi une formation.

#### **Projet Osier**

Les enseignantes remercient les parents qui sont venus aider Mme Laget à entretenir le potager samedi 29 septembre.

Cette année, le projet consistera en :

- un spectacle la matinée du lundi 12 novembre pour toute l'école
- la récolte et le calibrage de l'osier dans notre oseraie et la confection d'un objet
  - lundi 12 novembre après-midi : GS6 et MS3
  - mardi 13 novembre matin : PS1 et PS2 avec a priori la participation de l'ESAT de Grasse comme l'année dernière ( accord de l'Inspectrice en attente)
  - mardi 13 novembre après-midi : GS5 et MS4 avec a priori la participation de l'ESAT de Grasse comme l'année dernière ( accord de l'Inspectrice en attente)

Nous aurons besoin de beaucoup de parents comme l'année dernière. Un mail a été envoyé aux parents via la mailing liste de l'école et certains se sont déjà inscrits pour participer à l'action.

#### **Programme PARLER**

A la demande de l'Inspectrice, Mme RAYSSAC, tous les GS vont participer au programme national PARLER. C'est un entraînement intensif de phonologie à raison de 2 à 3 séances par semaine en petits groupes, basé sur la méthode

« Conscience Phonologique » des Editions « LA CIGALE ». Les enfants ont passé cette semaine un test d'évaluation pour constituer les groupes. Mme Yolaine SIMONOT, conseillère pédagogique, est venue aider les enseignantes de GS à faire passer les évaluations. Le programme va s'étaler sur 18 semaines. Les enseignantes de GS ont suivi une formation avec Mme MARY, Inspectrice en charge de la maternelle. Une séance aura lieu en APC, la deuxième et la troisième en classe. L'APC sera donc consacré en période 2, 3 et 4 à ce programme pour les élèves de grande section.

## **10. Sorties scolaires du premier trimestre**

### **Médiathèque :**

La classe de GS5 de Mme Balluais est allée à la médiathèque le 4 octobre pour participer à une animation « Coup de cœur des bibliothécaires ». Toutes les classes se rendront à la médiathèque au cours de l'année scolaire mais les dates des autres classes n'ont pas encore été communiquées

### **Festival Infantillages :**

Dans le cadre du festival "Enfantillages" organisé par la commune de Valbonne, les classes de l'école assisteront aux spectacles suivants :

PS1, PS2, MS3, MS4 : mardi 27 novembre à 10h au Pré des arts "Toi moi nous", ballade pop

GS5 : jeudi 15 novembre à 10h "Accroche-toi si tu peux", duo de jonglage et danse

GS6 : mardi 20 novembre à 10 h "Culotte et crotte de nez" théâtre sans parole

### **Atelier-visite au Musée :**

- Léger à Biot pour atelier « Visages »

- MS3 de Mme Casazza le jeudi 15 novembre
- MS4 de Mme Lardy le vendredi 23 novembre

- Magnelli à Vallauris pour visiter la chapelle Picasso :

- GS5 de Mme Balluais le lundi 17 décembre
- GS6 le jeudi 20 décembre

- Magnelli à Vallauris pour un atelier poterie :

- PS1 de Mme Frances le jeudi 20 décembre
- PS2 de Mme Laget le lundi 17 décembre

### **Festivités Noël :**

Tous les élèves de l'école réaliseront trois cartes de Noël qu'ils porteront à la maison. Les parents donneront la contribution qu'ils souhaitent pour la coopérative.

Un goûter sera organisé la dernière semaine mais la date n'est pas encore fixée car 4 classes sortent cette semaine. Les enseignantes demanderont aux parents d'apporter des papillotes et des clémentines.

Le Père Noël déposera un cadeau collectif dans chaque classe pendant la récréation. Ce cadeau est financé par la coopérative de l'école.

## **11. Questions diverses :**

### **1) Cantine : 5<sup>ème</sup> composante**

Les GS mangent 2 fois par semaine au self et voient la 5<sup>ème</sup> composante sans pouvoir la manger. C'est souvent un dessert plaisir qui leur fait envie

La mairie explique que les menus sont réglementés et qu'on retire la composante qui n'est pas nécessaire à l'équilibre alimentaire et donc par conséquent souvent le dessert plaisir. La mairie va essayer que la 5<sup>ème</sup> composante ne soit pas systématiquement un dessert plaisir, par exemple le fromage. Les parents de maternelle se demandent pourquoi ils payent le même tarif que les parents d'élémentaire dont l'enfant bénéficie d'une composante supplémentaire. La mairie explique que le prix facturé ne comprend pas que la nourriture. Le temps de repas y compris la nourriture coûte 9,50 euros. Aucun parent ne paie donc la totalité de la prestation du temps de midi

Il est rappelé que ce point a été abordé en commission restauration le 25/9 et qu'il est important d'assister à ces réunions spécifiques.

### **2) Opération draisiennes**

Les parents d'élèves proposent de venir aider els enseignantes à réparer les draisienues et els trottinettes et également de financer le matériel nécessaire. Il reste à fixer une date.

***La séance est levée à 19h45. La prochaine réunion du conseil d'école est fixée au jeudi 24 janvier 2019 à 17h30.***

***Liste des annexes :***

*Annexe 1 : PV des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'Ecole*

*Annexe 2 : Règlement intérieur 2018-2019*

*Annexe 3 : Recensement des travaux*

*Annexe 4 : projet d'école 2019-2019*

*Annexe 5 : Fiches actions du projet d'école pour l'année 2018-2019*

Fait à VALBONNE , le 20/10/2018

Le Président du Conseil d'Ecole :

Le Secrétaire de séance :

Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia

Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia